ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux des affaires de sécurité sociale

Question écrite n° 34963

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la composition des tribunaux du contentieux technique, qui, selon une récente étude de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath), pourrait favoriser les organismes de sécurité sociale au détriment des assurés sociaux. Il lui sait gré de lui dire si elle partage les inquiétudes de la Fnath et les solutions qu'elle serait donc en mesure de proposer.

Données clés

Auteur : M. Michel Terrot
Circonscription : Rhône (12e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34963
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5458